

LYCÉE TECHNIQUE DU 5-FÉVRIER

Ouverture d'une information judiciaire



Des élèves au lycée technique et commercial 5-février 1979

Dans un communiqué publié le 9 février, le gouvernement a annoncé l'ouverture d'une information judiciaire par le procureur de la

République au sujet des élèves du lycée 5-février 1979 à Brazzaville, ayant profané le drapeau national. Seize d'entre eux ont été identifiés tandis

que treize interpellés et mis à la disposition des services d'enquête.

Page 7

SPORT ET ÉTUDES

Académie « Alima » ouvrira ses portes avant fin 2024



Blaise Matuidi présentant le projet Adiac

Le ministre des Sports et de la Jeunesse, Hugues Ngouelondélé, et le footballeur français, Blaise Matuidi, ont co-animé, le 10 février, à Brazzaville une conférence de presse au cours de laquelle ils ont annoncé l'ouverture au mois de septembre de l'Académie « Alima ». Le projet vise à former chaque année quarante jeunes talents recrutés sur l'ensemble du territoire national et dans la sous-région d'Afrique centrale. « C'est un honneur pour moi d'être avec vous pour former les champions de demain. A travers ce centre, on va donner la lumière aux jeunes », a commenté Blaise Matuidi.

Page 13

VIH/SIDA

Un fort taux de prévalence au Congo

Au cours de l'atelier de restitution de la mission du Fonds mondial le 9 février à Brazzaville, le gestionnaire de cette structure, Lionel Caruana, a annoncé que le Congo connaît ces derniers temps la plus grande incidence ainsi que le fort taux de mortalité

en Afrique concernant le VIH-sida. Selon les estimations, 140 000 personnes vivent avec la maladie dont 37 000 sont sous traitement. La catégorie sociale la plus touchée est celle des jeunes filles et adolescentes dont l'âge varie entre 15 et 25 ans.

Page 7

CÉMAC

Yvon Sana Bangui, nouveau gouverneur de la BEAC

Le Centrafricain Yvon Sana Bangui a été nommé, le 9 février, au poste de gouverneur de la Banque des Etats de l'Afrique centrale (BEAC) par les chefs d'Etat et de gouvernement de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (Cémac). Il succède au Tchadien Abbas Mahamat Tollu qui a dirigé l'institution communautaire durant sept ans. Les postes de vice-gouverneur de la BEAC et de secrétaire général de la Commission bancaire d'Afrique centrale (Cobac) sont revenus respectivement aux Congolais Michel Dzombala et Marcel Ondelé. La Gabonaise Patricia Manon a été nommée secrétaire générale adjointe de la Cobac



Page 9



DISPARITION

Décès à Brazzaville de Julien Moumbeti

L'ancien directeur de la Télévision nationale congolaise, Julien Moumbeti, est décédé à l'âge de 65 ans, le 8 février, au Centre hospitalier et universitaire de Brazzaville, des suites d'une maladie. Chevalier de la plume et du micro était un journaliste chevronné, intègre, qui veillait au respect de l'éthique et de la déontologie du métier. Guidé par ses convictions religieuses, Julien Moumbeti était un homme sobre et affable. Ceux qui l'ont côtoyé ne tarissent pas d'éloges sur sa personne.

Éditorial

Ça se passe à l'école

Page 2

ÉDITORIAL

Ça se passe à l'école

Fait divers complètement anodin ? On s'interroge ! Nous sommes à Brazzaville. Contre toute attente, des élèves revendiquant leur appartenance à un groupe dénommé les « Arabes » (*) s'agitent dans la cour de leur établissement scolaire et chantent pour célébrer le jour anniversaire de celui-ci. L'un d'eux grimpe sur le mât portant le drapeau national, le décroche et le remplace par le leur, une bannière bleue flottant au vent en lieu et place du premier.

La scène se déroule le 5 février dans le lycée technique éponyme, abritant les filières industrielle et commerciale, à Mpila. Comme si de rien n'était, les fêtards entreprennent le tour des classes au pas de course, toujours en chantant, scandant au passage qu'après l'armée ce sont eux (qui font la loi ?). Leur procession capturée sur des téléphones portables fait le buzz sur les réseaux.

Selon toute vraisemblance, ce matin-là, de jeunes élèves des lycées techniques du 1er mai de Bacongo, en tenue scolaire, ont rejoint leurs compères à bord d'un bus affrété pour la circonstance. Question, argumentent-ils de célébrer avec eux le jour anniversaire de l'école? Reconnaissons qu'en dehors de cet acte incompréhensible de tronquer le drapeau national contre une étoffe quelconque, aucune violence d'aucune sorte n'a été signalée.

Toute proportion gardée, la violence la plus insoutenable est bien le sort réservé aux couleurs nationales. Symbole de la souveraineté et de la fierté retrouvée, le drapeau vert-jaune-rouge, le nôtre, ne devrait en aucun cas être désacralisé de la sorte. Sur les lieux de l'incident, le ministre de l'Enseignement technique et professionnel venu prendre l'information à la source, à juste titre, a fait allusion à un « crime » inadmissible.

S'il n'y a pas péril en la demeure, la question reste posée de savoir comment en est-on arrivé là ? Quelle suite les meneurs de cette grave inconduite entendent-ils donner à ce coup d'essai de désobéissance aux symboles de la République ? Quelles que soient les circonstances, et c'est sans appel : l'école doit garder son statut de pont entre l'apprentissage et la volonté de réussir.

Les Dépêches de Brazzaville

* « Arabes » ou « Américains » sont les noms de code des bandits communément appelés « Bébés noirs », responsables d'actes criminels perpétrés contre la population civile à Brazzaville.

VIE DES PARTIS

Les cadres de l'URDC édifient sur la doctrine du parti

La direction politique de l'Union pour la reconstruction et le développement du Congo (URDC) a organisé, le 9 février à Brazzaville, un séminaire spécial pour édifier les cadres et dirigeants du parti sur sa doctrine et l'idéologie.



Cadres et responsables de l'URDC pendant le séminaire/Adiac

Le séminaire de renforcement des capacités opérationnelles des cadres de l'URDC s'est tenu sous la direction de son président fondateur, Luc Daniel Adamo Mateta. Il a été organisé sur le thème « L'esprit et son action, la doctrine et l'interaction des organes du parti ».

Deux thématiques ont été développées lors de ce séminaire. Le premier, sur le thème intitulé « Doctrine et l'idéologie de l'URDC à la lumière de la parole de Dieu », a été animé par le Dr Elie Matéta. L'orateur a explicité aux cadres de l'URDC des concepts qui régissent le fonctionnement du parti. Le premier, la vision, sous-entend un courant d'idées, une pensée ou une philosophie politique d'un parti. Il leur a fait savoir que l'URDC a pour philosophie le « monothéisme citoyen », citoyen uni au Dieu créateur.

Le second concept, l'idéologie, est un ensemble de dogmes ou de convictions politiques d'un parti et l'URDC a opté pour le « Solidarisme éclairé » qui est un devoir d'assistance mutuelle. Au Congo, a souligné Elie Mateta, la politique

est dominée par deux principaux courants : le capitalisme et le communisme. Ces deux courants, selon lui, privilégient la valeur matérielle (gain et plus-value) au détriment de la valeur humaine. Dans ces courants, l'homme est réduit au rang d'esclave.

« Ces deux principaux courants sont tenus par des puissants oligarques, des magnats de la finance, de l'armement, des médias, des puissants leaders politiques. Cependant, leur population est soumise à la pauvreté, au chômage, aux épidémies, aux guerres, aux catastrophes naturelles et aux comportements déviants tels que la drogue, la prostitution et l'alcoolisme », a souligné Elie Mateta.

Développant le second exposé portant sur « L'organisation et l'interaction des organes du parti », Aloïse Moubé a expliqué que l'URDC est une formation politique d'obéissance chrétienne à but non lucratif classée au centre. Son organigramme, a-t-il précisé, est structuré ainsi qu'il suit :

le conseil national, la présidence, les vice-présidences, le cabinet, le commissariat national de contrôle et de vérification, le bureau politique, le secrétariat exécutif national, le secrétaire général, les secrétaires nationaux, les organisations de masse, entre autres.

Ce parti poursuit huit objectifs parmi lesquels conquérir le pouvoir par des voies consensuelles et pacifiques, renforcer la coopération entre l'Etat et l'église, défendre l'intégrité territoriale et la souveraineté nationale.

S'exprimant à cet effet, le président fondateur de l'URDC a fait savoir que la formation initiée vise à rechercher les cadres adaptés aux réalités actuelles. « Nous avons l'impérieux devoir de rechercher des cadres outillés, capables de naviguer entre le naturel et le surnaturel, au moment où le monde est en train de sombrer dans la bêtise humaine, des cadres capables de rechercher la vérité révélée », a conclu Luc Daniel Adamo Matéta.

Firmin Oyé

Les Dépêches de Brazzaville, Le Courrier de Kinshasa, Les Dépêches du Bassin du Congo sont des publications de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Direction des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédaction en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Grand reporter : Nestor N'Gampoula
Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Losselé
Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (cheffe de service), Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :
Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou Durlly Emilia Gankama (cheffe de service)

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Chef d'agence : Victor Dosseh
Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat - Immeuble Les Palmiers. Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Direction de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Rédaction : Laurent Essolomwa, Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi, Nioni Masela, Martin Enyimo
Comptabilité, administration, ventes : Lukombo, Blandine Kapinga, Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa Gombé/Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

SECRETARIAT DE REDACTION

Secrétariat général de rédaction : Gerry Gérard Mangondo
Chef de service : Clotilde Ibara
Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembedi, François Ansi

PAO - MAQUETTE

Chef de service PAO : Eudes Banzouzi
Chef de service : Cyriaque Brice Zoba
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Toussaint Edgard Ibara, Jeff Tamaff

INTERNATIONAL

Direction : Bénédicte de Capèle

Adjoint à la direction : Christian Balende

Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma,
Bureau de Bruxelles : Dani Ndongidi, Adrienne Londole

ADMINISTRATION - FINANCES

Direction : Ange Pongault
Adjoint à la direction : Kiobi Abira
Bermely Ngayouli, Vesna Mangondza, Martial Mombongo, Arcade Bikondi, Emeline Loubayi, Wilfrid Meyal Itoua Ossinga, Armelle Mounzeo

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordination, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Hortensia Olabouré, Marina Zodialho, Sylvie Addhas, Mibelle Okollo
Chef de service diffusion : Guylin Ngossima
Brice Tsébé, Irin Maouakani, Christian Nzoulani, Bob Sorel Moumbelé Ngono

COMMUNICATION ET EVENEMENTIEL

Direction : Guillaume Pigasse
Secrétariat : Presly Raëlle Mouanga Kibhat

LOGISTIQUE ET SECURITE

Direction : Gérard Ebami Sala
Adjoint à la direction : Elvy Bombete
Coordonnateur :
Rachyd Badila (Chef), Jules César Olebi, Siméon Ntsayouolo, Jean Bruno Ndokagna

INFORMATIQUE ET NOUVEAUX MEDIAS

Direction : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service),

Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

LIBRAIRIE LES MANGUIERS

Responsable : Émilie Moundako Éyala
Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville

MUSEE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

Responsable : Maurin Jonathan Mobassi
Astrid Balimba, Magloire Nzongi, Brice Bakouma

CENTRE DE REFLEXION SUR L'INTEGRATION REGIONALE

Direction : Emmanuel Mbengué

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo. Tél. : (+242) 06 895 06 64
Email : regie@lesdepe chesdebrazzaville.fr

Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

*Journal imprimé dans les presses de l'Imprimerie Nouvelle du Congo, 4 rue des Galois, ZI Mpila, Brazzaville, République du Congo. Tél. +242 05 200 6565,
eMail : contact@inc-sa.com,
site Internet www.inc-sa.com

MAIRIE DE MOUNGALI

Sylvia Makosso Ngakabi entend s'attaquer aux antivaleurs

Mutée dans le 4^e arrondissement Mougali, l'ancien administrateur-maire de Mfilou-Ngamaba, Sylvia Makosso Ngakabi, a été installée dans ses nouvelles fonctions le 9 février par le préfet de Brazzaville, Pierre Cébert Iboko-Onanga.

Devant des autorités politico-administratives et d'un échantillon de la population, la promue a traduit sa gratitude au président de la République qui ne cesse, selon elle, de récompenser la jeunesse et la femme battante. Sylvia Makosso Ngakabi a, en effet, pris l'engagement de ne pas décevoir tous ceux qui lui ont fait confiance. Elle compte sur l'expérience de son prédécesseur, Bernard Batantou, qui a été nommé à la tête de la mairie de Bacongo, dans le deuxième arrondissement. « *A mes collaborateurs, que chacun de nous, après cette installation, accorde ses violons au lieu de broyer du noir et d'essuyer les plâtres. Aucune entrave à l'administration ou à la gestion de la chose publique ne sera tolérée, même pas la concussion ni le mercantilisme au niveau de nos services et surtout au niveau de la section de l'état civil. Que la motivation et la détermination nous emmènent au travail bien accompli et mérité. Que tous les usagers venant de partout trouvent leur satisfaction dans la mesure du possible* », a-t-elle invité.

Sylvia Makosso Ngakabi a, par ailleurs, appelé la force publique et les responsables de quartiers à ne pas faillir dans l'accomplissement de leurs tâches. « *Soyons à la hauteur de préserver la quiétude, la circulation, la paisible et libre circulation des biens et des personnes comme le recommandent les textes. Je sais*



Pierre Cébert Iboko-Onanga intronisant Sylvia Makosso Ngakabi

compter sur vous. Je réitère aux habitants de Mougali en particulier et aux commerçants venant de tous horizons en général à rester dans la droite ligne de notre vision et de nos convictions en matière de l'environnement », a-t-elle conclu, soulignant la nécessité de pérenniser le vivre-ensemble.

Le préfet de Brazzaville a, de son côté, rappelé que le maintien de Sylvia Makosso Ngakabi à cette fonction est le résultat de ses bonnes prestations d'hier. Ce qui ne devait pas faire

dormir l'intéressée sur ses lauriers, car ce maintien ne doit pas être pour elle une fin en soi. En sa qualité de dépositaire de l'autorité de l'Etat dans l'arrondissement 4 Mougali, elle est obligée d'exécuter et de faire exécuter les lois et règlements de la République, les décisions du gouvernement et les délibérations du conseil départemental et municipal de Brazzaville.

« *Vous devez être prête à apporter des réponses aux questions qui convoquent le droit en général et particulièrement celles du droit*

appliqué à l'administration du territoire et aux faits politiques, sociaux et économiques. Toutes ces situations attendent de vous des initiatives. A ce niveau, votre expertise est largement sollicitée et attendue. Vous voilà muté à Mougali en récompense de votre efficacité prouvée naguère à la communauté urbaine de Ngo et à l'arrondissement 7 Mfilou Ngamaba. ...Aucun manquement de votre part ne sera toléré tant sur le plan éthique que sur le plan professionnelle. Bien au

contraire, vous devez servir de modèle positif pour les nouveaux », a instruit Pierre Cébert Iboko-Onanga. Il a, enfin, rappelé les dispositions du décret 2003-20 du 6 février 2003 portant fonctionnement des circonscriptions administratives territoriales soumettant les nommés à six fonctions. Il s'agit notamment des fonctions d'écoute et d'accueil ; de direction ; de représentation de l'Etat et du gouvernement ; d'animation ; de gestion administrative et de communication à travers des rapports épistolaires. Née en décembre 1981 à Bilinga, dans le département du Kouilou, Sylvia Makosso Ngakabi est détentrice de deux brevets de technicien supérieur dont l'un en commerce et marketing obtenu à l'Ecole nationale de commerce à Lyon en 2012. Membre du Parti congolais du travail depuis 2002, elle siège au conseil central de l'Organisation des femmes du Congo et présidente de l'Association « Avenir nous appartient ». Diplômée de l'Institut de formation et de revalorisation des administrateurs de Lyon, l'ancienne secrétaire administrative et financière du ministère de l'Intérieur, de la Décentralisation et du Développement local a occupé les fonctions de secrétaire générale de la mairie de Mfilou en 2014 et 2017. Administrateur-maire de la communauté urbaine de Ngo de 2017 à 2020, Sylvia Makosso Ngakabi a dirigé la mairie de Mfilou de 2020 à 2024.

Parfait Wilfried Douniama

LE FAIT DU JOUR

La route escarpée vers Syrte

Comme une valeur ajoutée au nombre de pas franchis en faveur du retour définitif de la paix en Libye, l'optimisme était au rendez-vous de la 9^e réunion du Comité de haut niveau de l'Union africaine (UA), qui s'est tenue à Kintélé, au Nord de Brazzaville, le 5 février dernier, sur l'état d'avancement du processus de réconciliation nationale dans le pays. Mais un optimisme mesuré tant les écueils sont encore nombreux sur le chemin menant à la ville orientale de Syrte où devra s'ouvrir, le 28 avril prochain, la Conférence nationale attendue de longue date par le peuple libyen.

La présence dans la capitale congolaise des représentants des Etats membres du Comité de haut niveau – Algérie, Afrique du Sud, Mauritanie, Tchad, Tunisie, et bien sûr Congo –, du président du Conseil présidentiel libyen, du président en exercice de l'UA, du président de la Commission de l'UA, des envoyés spéciaux du

secrétaire général des Nations unies et de la Ligue arabe, a témoigné de la convergence de vues entre les différents partenaires travaillant sur ce dossier sensible à plusieurs titres.

Le communiqué final publié à l'issue des assises de Brazzaville considérées par tous les acteurs comme une étape cruciale avant Syrte a pointé entre autres obstacles, le rôle trouble des puissances étrangères dont l'ingérence dans les affaires intérieures libyennes « porte atteinte aux intérêts supérieurs » du peuple de ce pays. Ces puissances agissent par mercenaires interposés, si ce n'est par la présence de contingents armés dont les missions sont aux antipodes des attentes de la population libyenne désireuse de reprendre une vie normale après tant d'années de souffrances.

Jusqu'à présent, ces puissances extérieures sont restées sourdes aux appels qui leur sont lancés

d'accompagner les initiatives de paix parmi lesquelles celle de l'UA à travers son Comité de haut niveau et son principal acteur, le chef de l'Etat congolais, Denis Sassou N'Guesso, est la plus opiniâtre. L'option de changer par la force des armes le régime politique en Libye en 2011 ayant été une calamité, ses meneurs devraient, en reconnaissant qu'ils se sont trompés, apporter leur contribution à la mise en œuvre de la feuille de route de l'organisation panafricaine.

Les conséquences de l'invasion de la Libye dans le sillage du « printemps » arabe ne cessent, en effet, d'alerter sur le péril de laisser perdurer cette situation. L'Afrique, l'Europe et le Moyen-Orient sont sur la sellette car l'activisme des mouvements terroristes ajouté à l'hécatombe des noyades en méditerranée intègre un mouvement global de déstabilisation transcontinentale que seule une mutualisation des

efforts est en mesure d'endiguer. Agir de façon éparse, tenter de s'abriter derrière quelques préconisations réglementaires ou ériger des murs pousseront à la ruine collective.

A un peu plus de deux mois de la Conférence de Syrte, les discours entendus le 5 février à Brazzaville l'ont dit et répété, le moment est venu pour qu'à l'unisson les Libyens prennent leur destin en main. L'UA, comme l'Organisation des Nations unies, l'Organisation de la Ligue arabe, le Comité de haut niveau, comme l'ensemble des pays qui le composent ont annoncé leur disponibilité à appuyer le processus menant à la réconciliation en Libye, convaincus qu'elle dessinera enfin les contours de l'organisation des élections générales inclusives et apportera la légitimité aux autorités sorties des urnes. Croisons les doigts.

Gankama N'Siah

INDUSTRIE FORESTIÈRE

De bonnes perspectives pour Mokabi en 2024

La filiale du groupe Rougier Congo, Mokabi SA, installée dans la Likouala, compte booster cette année ses activités de transformation de bois et de valorisation de carbone. Son directeur général, Césaire Assan Bakari Tsinga, a présenté le programme stratégique de l'industrie, le 8 février à Brazzaville, à la ministre de l'Économie forestière, Rosalie Matondo.

La délégation de la filiale Mokabi a fait le point à la ministre de tutelle des avancées enregistrées, la santé économique et financière de l'entreprise. Elle a également présenté le programme stratégique 2024 qui prévoit le renforcement de la production forestière, celui de la capacité industrielle avec de nouveaux outils de transformation qui vont être mis en place, ainsi que les projets liés à la certification et à la gestion durable.

D'après le directeur général de Mokabi, les projets extractifs concernent principalement l'énergie, la viabilité des opérations, la valorisation du potentiel en carbone dans le cadre de la concession concédée par l'État congolais. « La ministre de tutelle s'est réjouie des investissements et progrès réalisés par la société, ainsi que de ses impacts



La ministre Rosalie Matondo s'entretenant avec les dirigeants de Mokabi/DR

socio-économiques sur le terrain », a laissé entendre Césaire Assan Bakari Tsinga.

Au cours des trois der-

nières années, en effet, la compagnie forestière a pu créer cent emplois/an et compte poursuivre la dynamique durant les

cinq prochaines années en créant au moins 500 postes. À ce jour, la concession forestière emploie environ dix mille personnes

« La ministre de tutelle s'est réjouie des investissements et progrès réalisés par la société, ainsi que de ses impacts socio-économiques sur le terrain »

au sein des communautés locales et entend prioriser la main-d'œuvre locale. Son directeur général a promis d'investir dans l'entrepreneuriat local et l'emploi des jeunes à travers la création des activités génératrices de revenus.

Présente au Congo depuis 1999, la société Mokabi exploite une concession forestière de 586 000 hectares à Eyellé, dans le département de la Likouala. Elle dispose d'une usine de transformation et de sciage avec une capacité de production d'environ 110000 m³ de grumes/an. Les principales essences disponibles au sein de la concession sont le sapelli, le sipo et le bossé. Dans le cadre de sa politique volontaire de gestion forestière responsable, Mokabi met en place des plans d'aménagement sur la totalité de la concession.

Fiacre Kombo

ENVIRONNEMENT

Une étude pour maîtriser les érosions

La ministre de l'Environnement, du Développement durable et du Bassin du Congo, Arlette Soudan-Nonault, a effectué, le 8 février à Brazzaville, une descente dans les arrondissements de Madibou et de Djiri pour faire un état des lieux des zones érosives et annoncer plusieurs projets dont celui de la maîtrise des érosions.

Au cours d'un entretien avec les maires d'arrondissement, les chefs de quartier, de bloc et des habitants de ces zones, la ministre de l'Environnement a indiqué avoir travaillé en collaboration avec les institutions transversales pour la finalisation prochaine de l'outil cartographique réglementaire spécifique des différents quartiers périphériques à leur extension péri-urbaine. Elle a également parlé des projets de restructuration des quartiers dits vulnérables non planifiés, de la planification des extensions péri-urbaines potentielles, de la constitution d'une réserve foncière municipale et du programme de maîtrise des érosions d'ici à 2030.

Dans les zones d'érosions, Arlette Soudan-Nonault a constaté l'incivisme de la population qui construit anarchiquement des habitations et le ravinement du sol, occasionné par le ruissellement des eaux de pluies. En effet, les érosions hydriques provoquées par les eaux qui s'écoulent rapidement

dans les quartiers de Brazzaville créent des dommages sur des bâtiments, érodent le sol tout en rendant les rues impraticables à la circulation.

La ministre en appelle au civisme et à la responsabilité des citoyens. « On ne peut pas s'implanter n'importe où, on ne peut jeter ses déchets n'importe où et on ne peut obstruer les cours d'eaux n'importe comment. Lorsque vous construisez une maison dans une commune, posez-vous la question où vont les eaux ? Le citoyen a une part de responsabilité dans la gestion de sa collectivité locale. L'Etat ne peut rien faire sans l'implication des citoyens », a-t-elle expliqué.

A Madibou tout comme à Djiri, la population se plaint. « L'arrondissement de Madibou souffre. Le quartier le plus vulnérable par les érosions, c'est Mayanga et le site le plus grand est celui de Bikakouli. Les voies de transport ne sont pas praticables », a révélé Yeba



La ministre constatant la gravité d'une érosion/Adiac

Wilfrid, habitant du quartier Mayanga, site Bikakouli.

« Il y a longtemps que ce ravin a commencé. Nous craignons que cette école soit emportée par l'avancement de l'érosion, nous implorons une aide », a indiqué Antoine Elenga, chef de bloc du neuvième arrondissement, Djiri, quartier Don Bosco. La descente de la ministre intervient dans le cadre de la prise

de contact avec les autorités locales. Il s'est agi de toucher du doigt la réalité vécue par la population et aussi une occasion pour elle de rappeler aux responsables des communes et des quartiers les réalités de la dégradation écologique. « Le changement climatique n'est pas quelque chose d'abstrait mais c'est une réalité. Si nous ne changeons pas nos habi-

tudes, nos modes de consommation, notre façon de faire, la nature ne va pas nous pardonner. D'ici à l'horizon 2030 si nous ne faisons pas attention, nous allons assister à des véritables catastrophes naturelles comme le débordement du fleuve Congo dans les années 1961 et 1962 », a regretté la ministre Arlette Soudan-Nonault.

Fortuné Ibara

AMÉNAGEMENT URBAIN

Un projet pour améliorer l'accès aux quartiers sud de Brazzaville

Confiée aux bureaux d'études spécialisés dans les questions de développement urbain, le groupement Transitec, Suez, Urbaplan et Capconsultants, procéderont aux études de la mobilité des quartiers sud de Brazzaville, études qui couvriront la zone de la Corniche, du pont du Djoué et de l'avenue de l'OUA, dans le 1^{er} arrondissement Makélékélé et le 2^e Bacongo.

Financée par l'Agence française de développement (AFD), étude de mobilité urbaine vise, à court et à long terme, à améliorer les accès des quartiers sud au centre-ville de Brazzaville.

Pour les initiateurs, ce projet qui est le prolongement de la route de la Corniche est une réponse aux problèmes de mobilité dans cette zone axée au goulot d'étranglement existant au niveau du pont du Djoué, notamment des embouteillages au niveau du marché Total et tout au long de l'avenue de l'OUA.

L'étude mobilise des experts des bureaux d'études dans les questions urbaines venus de l'Europe, notamment de la France, Benjamin Fouin, de la Suisse, Cédric Bachmann et Valentine Jadot. Pour le compte de l'expertise locale, c'est Antoine Belé Boko-loué du Capconsultants qui a été sélectionné. Ces bureaux d'études retenus par l'AFD après appels d'offres travailleront, en effet, avec les ministères de l'Aménagement du territoire, des Infrastructures et de l'Entretien routier ; des Transports et de l'Aviation civile ainsi que la mairie de Brazzaville. « *L'objectif de notre étude est d'identifier des projets, ce qui viserait à améliorer la mobilité dans Brazzaville sud, de la zone allant du pont du Djoué, du pont de la Corniche et de l'avenue de l'OUA... Le gouvernement congolais a discuté avec l'AFD qui est l'un de ses partenaires au développement, notamment dans la continuité du projet de la route de la Corniche, avec l'idée d'identifier un futur projet puisqu'il dépendra de la capacité des hommes à financer* », a expliqué Benjamin Fouin



Les embouteillages sur une avenue de Brazzaville sud/Adiac

du cabinet Transitec.

Selon lui, l'étude va durer plusieurs mois, d'autant plus qu'une démarche classique pour un bureau d'étude commence par le diagnostic tout en sachant que la mobilité de l'Etat concerne beaucoup de paramètres. « *Quand on parle de mobilité, souvent les gens ne pensent qu'à la circulation routière qui n'en est qu'une partie. On a regardé les enjeux de la circulation, de la congestion, notamment des embouteillages, et bien d'autres choses comme la mobilité pié-*

tonne, la sécurité routière, comment s'organise aussi des déplacements à pied au sein des marchés pour accéder aux écoles, aux établissements publics. Tout cela fait partie de la mobilité... », a-t-il poursuivi.

Conduite par le directeur général de l'AFD, Maurizio Cascioli, la délégation des experts a échangé avec les autorités congolaises sur les tenants et les aboutissants de ce projet si important pour la population. Il s'agit, entre autres, du délégué général aux Grands travaux, Oscar Otoka, du directeur

général des transports terrestres, Mopaya Atali, du directeur général de la Société de transport public urbain, du vice-maire de Brazzaville, du commandant de la police de circulation routière, des conseillers du ministre des Transports, ainsi que des syndicats des transporteurs. « *On peut espérer de la décongestion de la zone une fois les travaux arrivés à leur terme. D'ailleurs, c'est l'un des objectifs du projet (...)* Aujourd'hui, la ville de Brazzaville grandit, des revenus des habitants augmen-

tent, il y a la croissance économique. Ce qui permet aux gens d'acheter des véhicules. Dans ce contexte, souvent ce qu'on observe, c'est une croissance de la congestion. On ne va pas la supprimer; il n'y a aucune ville au monde qui a supprimé la congestion. On va essayer de la maîtriser, de la réguler et de la limiter », a conclu Benjamin Fouin. Notons que les études sur la mobilité urbaine au niveau de la ville de Brazzaville interviennent après les plans locaux d'urbanisme.

Parfait Wilfried Douniama

CONGO-BANQUE MONDIALE

Échanges sur le plan de relèvement post inondations

Le directeur de cabinet du ministère de la Construction, de l'Urbanisme et de l'Habitat, Julio Nganongo Osséré, s'est entretenu, le 9 février à Brazzaville, avec le spécialiste sénior du développement urbain du groupe de la Banque mondiale, Hazem Abdelfattah, sur la mission d'évaluation post catastrophe relative aux inondations au Congo ainsi que sur le projet «Résilience urbaine».

Les deux personnalités ont discuté sur l'amélioration des activités préparatoires du projet «Résilience urbaine» qui vise à juguler les phénomènes des inondations, des érosions et d'ensablement constatés dans les villes de Brazzaville et de Pointe-Noire.

La mission qui s'achève



L'échanges entre Julio Nganongo Osséré et la délégation de la Banque mondiale/Adiac

le 15 février a évalué les dépenses liées aux inondations et développé un plan de relèvement et de

reconstruction durable. Ces données seront intégrées dans le projet «Résilience urbaine» en élaboration au ministère de la Construction, de l'Urbanisme et de l'Habitat.

Signalons qu'au Congo, trois quarts des départements du pays sont sous les eaux à la suite des pluies diluviennes qui ont touché plus de trois cent cinquante mille personnes.

Fortuné Ibara

SANTÉ

Des pistes pour l'amélioration de l'offre des soins

Dans le but d'améliorer l'offre des soins, le ministre de la Santé et de la Population, Gilbert Mokoki, a ouvert, le 9 février à Brazzaville, un atelier sur les perspectives d'employabilité des médecins en formation de spécialistes à la faculté des sciences de la santé de l'Université Marien-Ngouabi.

L'offre des soins des spécialistes est faible dans les départements en dehors de Brazzaville et Pointe-Noire, a indiqué le ministre de la Santé et de la Population, en soulignant que l'ouverture progressive des douze hôpitaux généraux va considérablement augmenter les besoins en médecins spécialistes. « A ce jour, 386 postes de médecins spécialistes sont vacants dans les hôpitaux du Congo. Ces postes peuvent être pourvus par les médecins spécialistes formés dans les différentes filières existantes à la faculté des sciences de la santé », a fait savoir Gilbert Mokoki.

Les chiffres évoqués par le ministre indiquent qu'en 2011, le pays comptait 524 médecins tandis qu'à ce jour le nombre est passé à 1216 médecins dans les hôpitaux. Parmi eux, 257 médecins spécialistes, soit une pro-



Enseignants et médecins en formation de spécialité /Adiac

portion de 21%, évoluent majoritairement dans les hôpitaux généraux de Brazzaville et de Pointe-Noire. « Le gouvernement travaille pour que notre système sa-

nitaire dispose d'un personnel de santé en quantité et en qualité. De même, il tient à ce que le personnel soit repartit de façon équitable sur l'ensemble

du territoire national », a-t-il ajouté.

Ainsi, le plan d'appui à la formation des médecins spécialistes que propose le ministère de la Santé et de la

Population, dans le cadre de la revitalisation des districts sanitaires, devrait constituer une base pour renforcer l'offre des soins des spécialités. Par ailleurs, la problématique de formation de médecins spécialistes impose de finaliser le plan de développement des ressources humaines du ministère. L'élaboration dudit plan nécessite, selon le ministre, une maîtrise des besoins actuels et futurs, une planification des formations et une bonne gestion des carrières. La partie scientifique qui a ponctué cet atelier, en série d'exposés et de questions-réponses, a permis d'éclairer la lanterne de l'ensemble des participants : cadres du ministère, enseignants de la faculté des sciences de la santé, médecins en formation de spécialité sur les perspectives d'employabilité de ces derniers.

Rominique Makaya

« Le gouvernement travaille pour que notre système sanitaire dispose d'un personnel de santé en quantité et en qualité. De même, il tient à ce que le personnel soit repartit de façon équitable sur l'ensemble du territoire national »

ACTION HUMANITAIRE

L'OMS fait un don de médicaments et de matériel au Congo

L'Organisation mondiale de la santé (OMS) a offert, le 9 février à Brazzaville, un lot composé de tentes, de tests de dépistage du choléra et du paludisme ainsi que d'autres médicaments au ministère de la Santé et de la Population, pour la prise en charge des maladies courantes et des blessés.

L'objet du don est de garantir la continuité des services dans les formations sanitaires des zones sinistrées. « Dès les premières heures de ce sinistre, l'OMS s'est tenue auprès du gouvernement, apportant son expertise technique pour l'élaboration du plan de réponse nationale. Nous avons ainsi soutenu le déploiement sur le terrain d'une équipe de seize experts congolais formés à travers le projet Surge. Il s'agissait de faire, dans un premier temps, la cartographie des formations sanitaires affectées, localiser la population déplacée afin d'orienter les actions », a déclaré, au nom du représentant résident de l'OMS Congo, le Dr Kandako Youba, responsable des urgences.

L'OMS a également mobilisé des fonds auprès de ses donateurs pour financer la réponse

aux inondations. Réagissant au nom du ministre de la Santé et de la Population, le Pr Henri Germain Monabeka, directeur général des soins et service de santé, s'est exprimé en ces termes : « Je voudrais vous dire un grand merci, pour ce geste qui vient d'être fait. Les tentes seront utiles aux personnes déplacées. De même, du fait de la décrue, des épidémies sont prévisibles et pour y faire face, nous devons pré-positionner des médicaments. Ceux que vous nous donnez vont aider dans ce sens ».

Signalons que ce don est le premier lot expédié depuis le hub des urgences de Dakar, au Sénégal. Compte tenu de l'ampleur des besoins sur le terrain, trois autres lots de plus grande envergure sont attendus très prochainement. Les différents appuis de l'OMS serviront à soutenir les actions relatives à la



Un échantillon du don /Adiac

santé des personnes affectées par les inondations.

Pour rappel, ces inondations ont affecté environ 340 000 personnes dont des enfants, des femmes enceintes et des personnes âgées. Elles ont contraint plusieurs personnes à quitter leurs domiciles. Les

inondations sont dues au débordement de plusieurs cours d'eaux, à cause de fortes précipitations qui se sont abattues sur le pays entre décembre et janvier. Les départements touchés sont ceux de la Likouala, de la Sangha, de la Cuvette, des Plateaux, du Niari, de Pointe-

Noire, du Pool, du Kouilou et de Brazzaville. Les précipitations actuelles sont deux fois supérieures à la moyenne de la période 2022-2023 et l'eau en Oubangui, un affluent majeur du fleuve Congo, a atteint un niveau record.

Guillaume Ondze

INCIVISME AU LYCÉE TECHNIQUE 5-FÉVRIER

Des élèves interpellés, les équipes de maîtrise suspendues

« A ce stade, seize élèves impliqués dans ces actes ont été identifiés. Treize d'entre eux ont d'ores et déjà été interpellés et mis à la disposition des services d'enquête », indique le communiqué du gouvernement, publié le 9 février, relatif à l'outrage au symbole de la République qu'est le drapeau national au lycée technique et commercial 5-février 1979, à Brazzaville.

D'autres mesures annoncées par le gouvernement sont la suspension des cours et la fermeture du lycée du 5-février 1979, à compter du 12 février et ce, jusqu'à nouvel ordre ; la suspension immédiate des équipes de maîtrise de chacune des deux entités composant ce lycée, à savoir le lycée technique industriel et le lycée technique commercial. « Ces premières décisions seront accompagnées, selon l'évolution des investigations, de toutes les mesures devant permettre aux protagonistes ayant participé à ces actes d'en comprendre la gravité », précise le communiqué.

Le texte gouvernemental souligne qu'une information judiciaire a été ouverte par le procureur de la République près le Tribunal de Grande instance de Brazzaville.

En rappel, le 5 février, jour anniversaire du lycée technique et com-



Des élèves au lycée technique et commercial 5-février/Adiac

mercial éponyme, les élèves de l'autre lycée technique et commercial 1er-mai ont effectué le déplacement de Ouenzé pour la célébration. Ces lycéens, repartis en écuries de «Bébés noirs», ont tenté de déchirer le

drapeau national qui a finalement été descendu du mât puis remplacé par le leur de couleur bleue de nuit, avec une inscription blanche à peine visible. « Après l'armée, c'est nous », peut-on lire sur la vidéo qui retrace la

scène, devenue virale sur les réseaux sociaux. Le ministre de l'Enseignement technique et professionnel, Ghislain Thierry Maguessa Ebo-mé, qui est descendu sur les lieux le 7 février pour s'adresser aux élèves et

au reste de la communauté éducative a été ferme : « Il s'agit d'un viol contre la République. Puisque tout viol est un crime, nous apportons les solutions qu'il faut au crime ».

Rominique Makaya

VIH/SIDA

Le taux d'incidence au Congo inquiète

Le Congo a la deuxième et la plus grande incidence de toute la sous-région d'Afrique concernant le VIH/sida, a expliqué le gestionnaire du portefeuille Fonds mondial, Lionel Caruana, le 9 février à Brazzaville, lors de l'atelier de restitution de la mission du Fonds mondial au Congo contre le VIH/sida, la tuberculose et le paludisme.

La mission du Fonds mondial contre le VIH/sida, la tuberculose et le paludisme s'est déroulée du 4 au 9 février, au Congo. Elle a permis d'avoir des discussions avec le gouvernement sur les engagements de co-financement pour lutter contre ces maladies. Lionel Caruana a indiqué que le Fonds mondial a lancé un nouveau cycle de subvention des années 2024 à 2026. Le financement s'élève à 90 millions euros mais obéi à certaines conditions. Le financement du gouvernement congolais permettra

de faire des commandes des médicaments antituberculeux, antipaludéens, des antirétroviraux et des moustiquaires imprégnées pour pouvoir bénéficier en totalité des fonds investis par le Fonds mondial. « Sans l'engagement du gouvernement, nous aurons du mal à atteindre nos objectifs de ces trois années qui sont de toucher à la fin de 2026, avec les fonds du Fonds mondial et le cofinancement du gouvernement, 85 000 patients malades du sida, distribuer quatre millions de moustiquaires

imprégnées, mettre 20 000 patients sous traitement antituberculeux et un demi million d'autres sous traitement de malaria », a-t-il dit.

De son côté, la directrice du Programme national de lutte contre le VIH/sida (PNLS) et des infections des maladies sexuellement transmissibles, le Dr Cécile Mapapa Miakassissa, a donné les statistiques des malades du VIH/sida au Congo. Selon les estimations, 140 000 personnes vivent avec le VIH/sida dont 37 000 sont sous traitement. La catégorie de

personnes la plus touchée est celle des jeunes filles et adolescents dont l'âge varie entre 15 et 25 ans. L'exposition à la maladie est due à la négligence des mesures préventives et des campagnes de sensibilisation. Le Dr Cécile Mapapa Miakassissa a déploré le manque de campagne de dépistage et de sensibilisation pour réduire les risques de contamination. Selon elle, le traitement et les antirétroviraux sont gratuits. Selon elle, 77% de patients au Congo ont déjà atteint la charge virale. « La charge virale existe au

Congo et elle est gratuite dans tous les départements », a-t-elle déclaré.

Notons que le Fonds mondial a effectué sa mission en collaboration avec des partenaires techniques et financiers, toutes les directions de santé communautaire et bien d'autres. L'atelier de restitution de la mission du Fonds mondial au Congo s'est déroulé en présence de la présidente du Comité de coordination nationale de lutte contre le VIH/Sida, la tuberculose et le paludisme, Esmo Valérie Maba Moukassa.

Lydie Gisèle Oko

NOUVEL AN CHINOIS

China Construction Civil Engineering Co.Ltd célèbre l'évènement

La cérémonie commémorative a eu lieu le mercredi 7 février 2024 à la base vie PK30 Makola Mopila, située à 30 kilomètres de Pointe-Noire avec la participation du personnel chinois et congolais. La fête durera trois jours et prendra fin le vendredi 9 février.



heur et de prospérité, et d'autres jeux dont celui de cerceau.

Chaque année la société China Construction Civil Engineering Co.Ltd organise des différentes activités culturelles pour faire connaître au public l'importance de la fête chinoise. On signale que l'origine de cette fête remonte à l'âge du bronze relative à une longue histoire de plus de



Cette société est en charge du projet d'entretien et de réhabilitation de la route nationale n°1. Quelques temps forts ont marqué ladite cérémonie, notamment la promotion de l'art culinaire chinois en occurrence certains mets tels que le jiaozi, met chinois, des tirages au sort de prix pour récompenser les employés de leurs efforts, des couplets rouges ont été affichés à l'intérieur et à l'entrée principale de la base vie en signe de bon-



quatre mille ans, portant un riche patrimoine historique et culturel.

Notons que cette année, la hiérarchie de la société a souhaité passer le réveillon de nouvel an avec le personnel local, ce qui a permis d'améliorer la compréhension mutuelle entre le personnel chinois et congolais, et de renforcer le sentiment d'identité et d'appartenance du personnel congolais à la culture chinoise et à la société.

NÉCROLOGIE



Martial Nathalis Del Mombongo informe parents, amis, la fraternité Sainte-Thérèse de l'enfant Jésus et connaissances du décès de sa mère Nicole Marie Antoinette Mombongo née Mobuba, survenu le 8 février 2024 au CHU de Brazzaville.

Le deuil a lieu à son domicile sis, n° 16, rue Loango à Poto-Poto, arrêt de bus Mbakas.

Le programme des obsèques sera communiqué ultérieurement.
Union de prière.



**ABONNEZ VOUS
GRATUITEMENT**

www.adiac-congo.com/content/newsletter



SAISISSEZ LE LIEN

OU



SCANNEZ
LE QR CODE

BEAC

Le Centrafricain Yvon Sana Bangui nommé gouverneur

La conférence des chefs d'État de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (Cémac) vient de désigner, le 9 février, Yvon Sana Bangui comme nouveau gouverneur de la Banque centrale, en remplacement du Tchadien Abbas Mahamat Tolli arrivé en fin de mandat.

Réunis en session extraordinaire, par visio-conférence, les chefs d'État de la zone Cémac ont désigné à l'unanimité Yvon Sana Bangui, un ingénieur économiste âgé de 49 ans. Le choix du nouveau gouverneur est conforme au rituel de rotation à la tête de la Banque des États de l'Afrique centrale (BEAC). D'après les textes en vigueur « *Le gouverneur de la Banque centrale est nommé par la Conférence des chefs d'État de la Cémac, sur proposition du Comité ministériel de l'union monétaire d'Afrique centrale et après avis conforme du Conseil d'administration de la BEAC statuant à l'unanimité* ».

Le nouveau gouverneur est réputé rigoureux, pratiquant un management participatif. Formé au



Le nouveau gouverneur Yvon Sana Bangui/DR

Maroc et en France, Yvon Sana Bangui est titulaire d'un Bac+4 en mathématiques appliquées, d'un DESS en informatique et télécommunications, ainsi que de deux masters en économie et gestion publique. Il a intégré la BEAC en 2005 avant de gravir des échelons en son sein.

Yvon Sana Bangui est attendu sur plusieurs dossiers parmi lesquels l'urgence de restaurer l'image de la BEAC écorchée par des querelles internes, la poursuite des politiques monétaires et de la stabilité financière, la mise en oeuvre du projet de création d'une monnaie électronique Cémac, la lutte contre l'inflation dans les six pays de la zone (Cameroun, Centrafrique, Congo, Gabon, Guinée équatoriale et Tchad).

Fiacre Kombo

VISITEZ LE MUSÉE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

de LUNDI à VENDREDI (9h-17h) et SAMEDI (9h-13h)

Expositions et projections

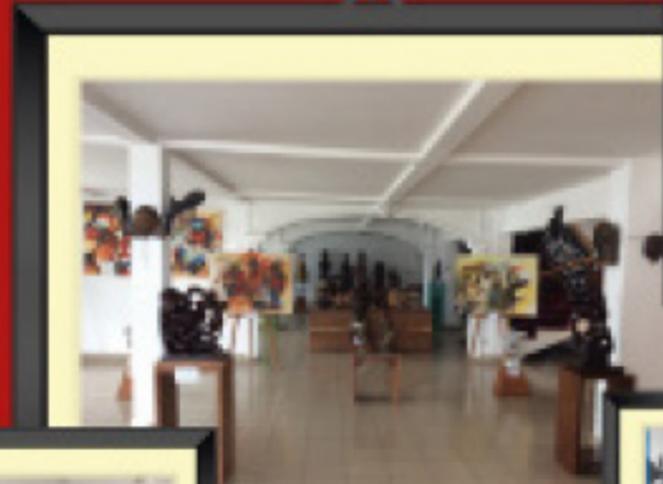
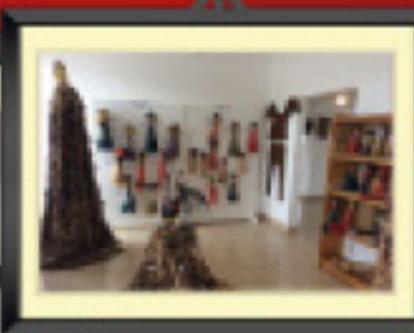
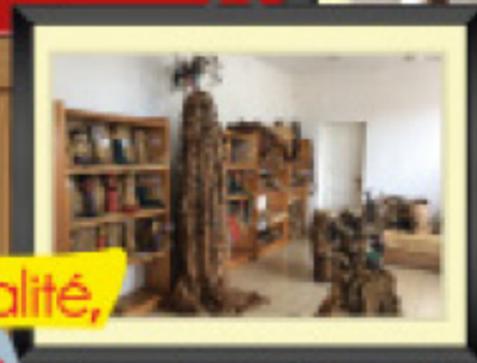
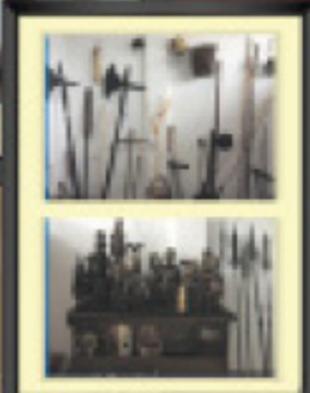
SCULPTURES

CÉRAMIQUES

PEINTURES

MUSIQUE



L'art dans sa **Généralité,**
de la **Tradition**
à la **Modernité**

Situé sur 84 Boulevard Denis Sassou Nguesso
Immeuble les manguiers (Mpiila)
dans l'enceinte des Dépêches de Brazzaville



AGENCE D'INFORMATION D'AFRIQUE CENTRALE

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

LE COURRIER
DE KINSHASA

LES DÉPÊCHES
DU BASSIN DU CONGO

ADIACTV

L'ACTUALITÉ AU QUOTIDIEN

ADIACT NEWSLETTER

L'information du Congo et de sa région en un **CLIC**



Identifiez-vous gratuitement pour recevoir la newsletter et restez informés des principaux faits marquants de l'actualité.



SCANNEZ
LE QR CODE

ABONNEZ-VOUS GRATUITEMENT

www.adiac-congo.com/content/newsletter

Brazzaville 84, boulevard Denis-Sassou-N'Guesso

Brazzaville - République du Congo

(+ 242) 05 532 01 09

info@lesdepechesdebrazzaville.fr

SÉNÉGAL

Le président nie les accusations de prise de pouvoir

Le président du Sénégal, Macky Sall, a rejeté les accusations selon lesquelles il tenterait de se maintenir au pouvoir en repoussant la date de l'élection. C'est ce qu'il a déclaré lors d'une interview accordée à Associated Press.

« Je ne cherche absolument rien d'autre que laisser le pays dans la paix et la stabilité. [...] Je suis tout à fait prêt à passer le relais. J'ai toujours été déterminé à le faire », a-t-il déclaré.

Auparavant, Macky Sall avait annoncé avoir décidé de chercher des solutions afin de préserver et de consolider la stabilité dans le pays. Sall a chargé son ministre de la Justice de prendre les mesures nécessaires pour apaiser l'ordre public et entamer un dialogue national en vue de préparer la prochaine élection présidentielle.

Le 3 février, dans une allocution télévisée à la nation, Macky Sall a annoncé qu'il reportait l'élection présidentielle. Il a déclaré que le parlement avait créé une commission chargée d'enquêter sur les raisons pour lesquelles les candidatures de certains hommes politiques avaient été rejetées.

La création de cette commission a été demandée par le Parti démocratique sénégalais (PDS), dont la candidature de son candidat Karim Wade a été rejetée en raison de sa double nationalité. Le parti a accusé de corruption certains membres du conseil constitutionnel chargé d'examiner les candidatures. Macky Sall a qualifié cette situation de conflit ouvert et de motif justifiant le report de l'élection, décision qu'il a prise après avoir notamment consulté le Premier ministre et le parlement.

Le parlement sénégalais a approuvé le report de l'élection présidentielle du 25 février au 15 décembre 2024 et a prolongé le mandat du président sortant, qui devait s'achever le 2 avril.



OBSÈQUES DE GODÉ KALONJO

La FBCP sollicite l'intervention de tous

La Fondation Bill Clinton pour la paix (FBCP) a invité, le 8 février, la classe politique congolaise et tous les Congolais à manifester leur solidarité à Godé Kalonjo, qui a définitivement rangé sa plume le 5 février.



La FBCP lance le SOS particulièrement à l'ancienne première dame de la République démocratique du Congo, Olive Lembe Kabila, dont les actions dans ce sens sont rapportées à travers le pays. Elle regrette également que beaucoup de portes se soient fermées au journaliste et défenseur des droits de l'homme pendant la période de sa maladie alors qu'il a valablement rendu service, par sa plume, aux nombreuses personnalités dont certaines sont actuellement au pouvoir. « Malheureusement, il a eu aucun secours ou assistance. Ceci confirme cette sagesse africaine qui dit que c'est dans la souffrance ou malheur que l'on connaît ses vrais amis », a souligné la FBCP, déplorant que l'homme soit mort dans ces conditions.

Cette fondation indique, en effet, que cette année, la communauté des défenseurs des droits de l'homme a déjà perdu deux de ses membres. « Nous avons perdu deux défenseurs universels tels que Me Nsiti Luanda et Godé Kalonji Mukendi, qui sont irremplaçables », a-t-elle précisé, profitant de cette occasion pour demander à la politique de penser aussi à la société civile, aux journalistes, aux enseignants, etc., lorsqu'ils sont malades ou lors des décès.

Lucien Dianzenza

Le parlement somalien a approuvé l'adhésion du pays à la Communauté d'Afrique de l'Est

La Chambre du peuple (chambre basse du parlement de la Somalie) a ratifié le traité d'adhésion du pays à la Communauté d'Afrique de l'Est (CAE). C'est ce qu'a rapporté l'agence de presse somalienne Sonna. Le traité entre la Somalie et la Communauté d'Afrique de l'Est avait été signé le 15 décembre 2023.

Cette décision du parlement, note l'agence, parachève le processus d'adhésion de la Somalie à la CAE. Le 24 novembre, le sommet de la CAE à Arusha, en Tanzanie, avait approuvé l'adhésion de la Somalie à l'organisation régionale.

Le président de la CAE, Salva Kiir, également président du Soudan du Sud, avait alors salué cette décision comme « un pas important vers le renforcement des liens commerciaux régionaux et continentaux dans le cadre de la zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf) ».

Pour sa part, le président somalien, Hassan Sheikh Mo-



hamoud, a déclaré que l'adhésion de son pays à la CAE « permettra de renforcer la

sécurité alimentaire et d'accéder au marché régional ».

UNION AFRICAINE

La Mauritanie désignée pour prendre la présidence

La Mauritanie a été désignée pour remplacer les Comores à la présidence de l'Union africaine (UA), rapporte Radio France internationale (RFI).

« La Mauritanie a été désignée par les États membres d'Afrique du Nord pour prendre la présidence de l'Union africaine. Puisque le prochain président de l'organisation doit être originaire d'Afrique du Nord, c'est donc le président mauritanien Mohamed Ould

Cheikh El Ghazouani qui devrait prendre la succession du Comorien Azali Assoumani lors du 37e sommet prévu à Addis-Abeba les 17 et 18 février prochains », rapporte RFI.

L'UA dispose d'un système de rotation, où les régions choisissent à tour de rôle un pays

président parmi elles, qui est ensuite approuvé lors d'un sommet de l'organisation.

Dans un premier temps, la Mauritanie était réticente au départ à prendre la tête de l'UA en raison de la présidentielle prévue dans le pays en juin 2024, note ce média français. Cependant, le président mauritanien Mohamed Ould Ghazouani a par la suite accepté la proposition.

TASS

Banque des Etats de l'Afrique Centrale - Services Centraux
Direction Générale de l'Exploitation
Cellule de Gestion Administrative des Marchés

Appel d'offres international ouvert n° 11/BEAC/SG-DPMG/AOIO/Bien/2024 pour la réhabilitation du système de désenfumage, des volets, des clapets coupe-feu, des portes coupe-feu à fermeture automatique, de la protection incendie et la signalétique de l'immeuble des Services Centraux

Dans le cadre de la modernisation de ses équipements, la Banque des Etats de l'Afrique Centrale envisage, sur ressources propres, de réhabiliter le système de désenfumage, les volets, les clapets coupe-feu, les portes coupe-feu à fermeture automatique, la protection incendie et la signalétique de l'immeuble des Services Centraux à Yaoundé. A cet effet, elle invite, par le présent avis d'appel d'offres, les entreprises qualifiées, intéressées et remplissant les conditions requises, à présenter une soumission.

Le processus se déroulera conformément au Règlement n°01/CEMAC/UMAC/CM/18 portant adoption du Code des marchés de la BEAC.

Les entreprises peuvent obtenir un complément d'information à l'adresse ci-dessous, entre 9 heures et 12 heures, les jours ouvrés. Le dossier d'appel d'offres rédigé en français peut être consulté gratuitement et retiré, moyennant le règlement des frais de soumission, à l'adresse ci-dessous.

BANQUE DES ETATS DE L'AFRIQUE CENTRALE – SERVICES CENTRAUX
Direction Générale de l'Exploitation – CGAM, 14^{ème} étage, porte 1412
☎ : 736 Avenue Monseigneur Vogt - BP 1917 Yaoundé - Cameroun
☎ : (+237) 222 23 40 30 ; (+237) 222 23 40 60 postes 5452, 5431, 5412, 5402 ou 5403
☎ : (+237) 222 23 33 29
@ : cgam.scx@beac.int

La participation au présent appel d'offres est conditionnée par le paiement de la somme non remboursable de deux cent mille (200 000) francs CFA. Le paiement devra être effectué par virement bancaire ou en espèces aux guichets de la BEAC, à l'exception du Bureau de Paris.

Une visite obligatoire du site aura lieu le **mercredi 21 février 2024 à 11 heures précises.**

Les soumissions, obligatoirement accompagnées d'une garantie bancaire de soumission sous forme de garantie autonome à première demande, conforme au modèle indiqué dans le DAO et d'un montant forfaitaire d'un million (1 000 000) FCFA, devront être déposées à l'adresse indiquée ci-après, au plus tard le **jeudi 04 avril 2024 à 12 heures précises.** Les soumissions reçues après le délai fixé seront rejetées.

BANQUE DES ETATS DE L'AFRIQUE CENTRALE – SERVICES CENTRAUX
BUREAU D'ORDRE 15^{ème} étage, porte 15.01
☎ : 736 Avenue Monseigneur Vogt - BP 1917 Yaoundé – Cameroun.

Les soumissions seront ouvertes en deux phases. Les soumissions ainsi que les plis administratifs et techniques seront ouverts le **jeudi 04 avril 2024 à 13 heures** aux Services Centraux de la BEAC à Yaoundé. Les plis financiers, pour les offres conformes à l'issue de l'évaluation technique, seront ouverts le **jeudi 18 avril 2024 à 12 heures** aux Services Centraux de la BEAC à Yaoundé. Ces ouvertures se tiendront en présence des représentants des soumissionnaires dûment mandatés par un document écrit signé du dirigeant de l'entreprise, qui souhaiteraient assister à la séance d'ouverture.



Yaoundé, le **11 FEV 2024**
Le Chef de Département,

Banque des Etats de l'Afrique Centrale - Services Centraux
Direction Générale de l'Exploitation
Cellule de Gestion Administrative des Marchés

Appel d'offres international ouvert n° 12/BEAC/SG-DPMG/AOIO/Bien/2024 pour la réhabilitation des systèmes de sécurité incendie, d'interphonie de sécurité et d'alarmes techniques de l'immeuble des Services Centraux

Dans le cadre de la modernisation de ses équipements, la Banque des Etats de l'Afrique Centrale envisage, sur ressources propres, de réhabiliter les systèmes de sécurité incendie, d'interphonie de sécurité et d'alarmes techniques de l'immeuble des Services Centraux à Yaoundé. A cet effet, elle invite, par le présent avis d'appel d'offres, les entreprises qualifiées, intéressées et remplissant les conditions requises, à présenter une soumission.

Le processus se déroulera conformément au Règlement n°01/CEMAC/UMAC/CM/18 portant adoption du Code des marchés de la BEAC.

Les entreprises peuvent obtenir un complément d'information à l'adresse ci-dessous, entre 9 heures et 12 heures, les jours ouvrés. Le dossier d'appel d'offres rédigé en français peut être consulté gratuitement et retiré, moyennant le règlement des frais de soumission, à l'adresse ci-dessous.

BANQUE DES ETATS DE L'AFRIQUE CENTRALE – SERVICES CENTRAUX
Direction Générale de l'Exploitation – CGAM, 14^{ème} étage, porte 1412
☎ : 736 Avenue Monseigneur Vogt - BP 1917 Yaoundé - Cameroun
☎ : (+237) 222 23 40 30 ; (+237) 222 23 40 60 postes 5452, 5431, 5412, 5402 ou 5403
☎ : (+237) 222 23 33 29
@ : cgam.scx@beac.int

La participation au présent appel d'offres est conditionnée par le paiement de la somme non remboursable de deux cent mille (200 000) francs CFA. Le paiement devra être effectué par virement bancaire ou en espèces aux guichets de la BEAC, à l'exception du Bureau de Paris.

Une visite obligatoire du site aura lieu le **mercredi 21 février 2024 à 11 heures précises.**

Les soumissions, obligatoirement accompagnées d'une garantie bancaire de soumission sous forme de garantie autonome à première demande, conforme au modèle indiqué dans le DAO et d'un montant forfaitaire d'un million (1 000 000) FCFA, devront être déposées à l'adresse indiquée ci-après, au plus tard le **jeudi 04 avril 2024 à 12 heures précises.** Les soumissions reçues après le délai fixé seront rejetées.

BANQUE DES ETATS DE L'AFRIQUE CENTRALE – SERVICES CENTRAUX
BUREAU D'ORDRE 15^{ème} étage, porte 15.01
☎ : 736 Avenue Monseigneur Vogt - BP 1917 Yaoundé – Cameroun.

Les soumissions seront ouvertes en deux phases. Les soumissions ainsi que les plis administratifs et techniques seront ouverts le **jeudi 04 avril 2024 à 13 heures** aux Services Centraux de la BEAC à Yaoundé. Les plis financiers, pour les offres conformes à l'issue de l'évaluation technique, seront ouverts le **jeudi 18 avril 2024 à 12 heures** aux Services Centraux de la BEAC à Yaoundé. Ces ouvertures se tiendront en présence des représentants des soumissionnaires dûment mandatés par un document écrit signé du dirigeant de l'entreprise, qui souhaiteraient assister à la séance d'ouverture.

Yaoundé, le **11 FEV 2024**
Le Chef de Département,



LIBRAIRIE
LES MANGUIERS

Un Espace de Vente: Une sélection unique de la LITTÉRATURE CLASSIQUE (africaine, française et italienne)

Des : Essais, Bandes dessinées, Philosophie, etc.



Un Espace culturel Pour vos Manifestations :
Présentation d'ouvrages, Conférence-débat, Dédicace
Emission Télévisée, Ateliers de lecture et d'écriture.

Les Dépêches de Brazzaville 84 Boulevard Denis Sassou N'Gesso
immeuble les manguiers (Mpila) Brazzaville République du Congo

Ouvert
DU LUNDI AU VENDREDI 9 h - 17 h
SAMEDI 9 h - 13 h



SPORT ET ÉTUDES

Académie « Alima » ouvrira ses portes avant fin 2024

Blaise Matuidi, Hugues Nguélonlé et toutes les personnes impliquées dans la réalisation du projet ont animé, le 10 février, à Brazzaville une conférence de presse au cours de laquelle ils ont annoncé l'ouverture à partir de septembre-octobre 2024 de l'Académie « Alima ».

Le projet de longue haleine piloté par le champion du monde de 2018 consiste à former 40 jeunes talents nés entre 2010 et 2012 par an recrutés sur l'ensemble du territoire nationale mais également dans la sous région. Pour les deux premières années, la formation ne concerne que les Congolais avant de s'ouvrir à la Sous région et à d'autres pensionnaires venant d'ailleurs.

« C'est un honneur pour moi d'être avec vous pour former les champions de demain. A travers l'Académie Alima, on va donner la lumière à tous ces jeunes enfants du pays, du continent et d'ailleurs. Je serai le meilleur ambassadeur », a commenté Blaise Matuidi.

« Ce centre de formation doit constituer un



Le ministre des Sports et les personnes impliquées dans le projet Adiac

des maillots de la chaîne pour permettre au football congolais de regagner ses lettres de noblesse. Pour ce faire, je vous exhorte à faire de l'excellence votre credo », a recommandé le ministre des Sports.

La création de ce centre,

a-t-il ajouté, est une opportunité de revitaliser la formation des jeunes congolais et de l'arrimer aux exigences de la modernité. Après Pointe-Noire et Brazzaville, la seconde phase de détection sera entamée à partir du 24 février. Pendant une

semaine, les recruteurs se rendront respectivement à Gamboma, Ewo, Okoyo et Mbaya. « C'est un partenariat public-privé. Matuidi aura sa part d'investissement et l'Etat congolais participera à ce projet en amenant des moyens », a expliqué Hu-

gues Nguélonlé.

Le projet, a-t-il précisé, se fera à Oyo parce qu'il y a sur place un stade de football et on y ajoutera d'autres pour que le centre soit digne de ce nom. « Il y a la place pour faire un internat pour les enfants. C'est un peu excentré de Brazzaville mais c'est bien pour leur quiétude », a-t-il précisé. L'Académie, faut-il le rappeler, se base sur trois piliers essentiels : le sportif, le scolaire et le citoyen international de demain. Le footballeur, ont précisé les organisateurs, est un athlète accompli ou complet mais sans l'aspect scolaire, il ne peut réussir. « Nous devons donner aux jeunes plus de cordes à leur arc pour qu'ils puissent réussir », telle est l'ambition.

James Golden Eloué

ADIAC

Toute l'actualité
Du Bassin du Congo
EN VIDÉO

www.adiac.tv



AGENCE D'INFORMATION
D'AFRIQUE CENTRALE

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

LE COURRIER
DE KINSHASA

+336 11 40 40 56

info@adiac.tv

14, Boulevard Denis-Sassou-N'Gessou
Brazzaville - République du Congo



TRANSPORTS MARITIMES

Le navire CMA CGM Scandola en escale

La cérémonie d'accostage du navire CMA CGM Scandola a eu lieu le 9 février au Port autonome de Pointe-Noire en présence d'Honoré Sayi, ministre des Transports, de l'Aviation civile et de la Marine marchande.

Construit en 2020, le CMA CGM Scandola est l'un des plus gros navires faisant escale sur la côte Ouest africaine. Avec une capacité géométrique maximale de 14 812 EVP (conteneurs de vingt pieds), son accostage montre l'attachement du Groupe CMA CGM à déployer ses navires de dernière génération sur le continent. Un navire long de 366 m avec une largeur de 51 m et un tirant d'eau de 16 m. « Ce navire a la particularité d'être propulsé par un moteur principal alimenté au gaz naturel liquéfié (GNL). La capacité de sa cuve étant de 12 448 m³. Dans le contexte où le Congo se lance dans l'extraction du gaz naturel liquéfié, l'escale du CMA CGM Scandola propulsé par cette énergie est très significative. Le Groupe agit au quotidien pour limiter l'empreinte carbone de ses activités et pour contribuer à protéger les ressources naturelles de notre planète. Ce nouveau carburant permet ainsi d'augmenter la part des énergies bas carbone dans le mix énergétique de CMA CGM. La décarbonation est, d'ailleurs, au cœur de notre stratégie : l'objectif de net zéro carbone de 2050 a été fixé par notre président directeur général, Rodolphe Saadé », a dit Richard-Leroux, manager



La photo souvenir lors de l'accostage du navire CMA CGM Scandola/Adiac

général de CMA CGM. « En faisant escale à Pointe-Noire, notre Groupe montre son attachement à la Porte océane de l'Afrique centrale. Nous souhaitons agir pour qu'en plus d'être le principal hub de transbordement d'Afrique centrale, Pointe-Noire devienne la principale porte d'entrée des marchandises en transit vers et depuis le Congo la RDC, la RCA, voire encore plus loin. Ce navire est l'illustration de notre vision et Pointe-Noire sera la porte d'entrée », a-t-il ajouté.

En remerciant le Groupe CMA CGM et aussi les autres grands armateurs qui font confiance au Port

autonome de Pointe-Noire comme principale escale de leurs navires dans la sous-région, Séraphin Bhalat, directeur général de ce port, a déclaré: « Après avoir reçu l'année dernière, le premier navire de 366 m de l'armateur MSC puis tout récemment celui de Maersk, nous recevons aujourd'hui CMA CGM Scandola, premier navire porte conteneurs au gaz naturel liquéfié...Cela nous conforte dans notre ambition clairement affichée de notre plan stratégique 2022-2026 qui se met à l'œuvre avec l'accompagnement des bailleurs de fonds tels l'Agence française de développement et

aussi grâce à l'implication tant technique que financière du partenaire Congo Terminal à faire de notre port, un port qui adhère volontairement aux bonnes pratiques de respect de l'environnement et du développement durable ».

Satisfait d'avoir participé à l'accostage de ce navire de nouvelle génération, le ministre Honoré Sayi a livré ses sentiments après la visite guidée du navire: « Ce bateau propulsé par GNL est un élément de confort particulier qui nous réjouit à plus d'un titre, parce que le chef de l'Etat, son excellence Denis Sassou N'Guesso, est impli-

qué profondément et de manière très responsable dans cette question de préservation écologique et donc de la préservation de notre environnement. Le gouvernement de la République ne peut que témoigner au Groupe CMA CGM sa reconnaissance de contribuer à la préservation de nos fonds marins, de nos mers et de l'environnement ».

Signalons que CMA CGM est un acteur global des solutions maritimes, terrestres, aériennes et logistiques. Le Groupe est présent dans plus de 160 pays et emploie plus de 155 000 collaborateurs dans le monde.

Hervé Brice Mampouya



EN VENTE

ÉMILE GANKAMA

A la vie bel hommage

Dieudonné ANTOINE-GANGA

Les épîtres congolaises

Émile Gankama

La Cité d'attache du vieux port

Roman

MILDRED MOUKENGA

Enky

nyuki

ROMAN

Roch Cyriaque GALEBAYI

Le Commandant Marien Ngouabi (1938-1977)

Un leader charismatique et un modèle pour l'Afrique

Préface du Dr Théophile OBENGA

MARIEN FAUNEY NGOMBÉ

TANT QUE L'ÉQUATEUR PASSERA PAR PENDA

LE CADAVRE DU FLEUVE

Marie-Françoise Ibovi

Pricklé MOUNDOU

PRÉSIDENTS ET MINISTRES DU CONGO-BRAZZAVILLE (1958-2021)

ALPHONSE CHARDIN N'KALA

AU CRÉPUSCULE DU RÊVE

EMILE GANKAMA

LA FAMILLE AFRICAINE

FOOTBALL

Les résultats des Diabes rouges et des Congolais de la diaspora en Europe

Youth League, tour de barages

Les U19 du FC Nantes se qualifient pour les 8e de finale en battant leurs homologues du FC Séville (3-3, puis 3-2 aux tirs au but). Trois Congolais étaient sur la feuille de matches, dont deux titulaires, Enzo Mongo, axial gauche de la défense, et Exaucé Mafoumbi, en pointe.

L'attaquant de 18 ans a inscrit un doublé aux 63e et 66e, en coupant deux centres de Philippe et Gautier, portant le score à 2-1. Auteur de 8 buts en championnat national U19, l'attaquant de 18 ans a été remplacé à la 67e.

C'est à ce moment que Warren Mountsangui est entré en jeu pour consolider le milieu. Le gaucher n'a pas participé à la séance de tirs au but, contrairement à Mongo, qui n'a pas tremblé au moment d'inscrire le second tir au but de son équipe.

Portugal, quart de finale de la Coupe

Sans Dylan Saint-Louis, Vizela



© PHOTO FC NANTES - ARN

Exaucé Mafoumbi félicité par ses coéquipiers (FCN.fr)

est éliminé à domicile par les Lisbonètes du Benfica (1-2).

Turquie, 8e de finale de la Coupe
Malgré le but de Chandrel Mas-sanga, Hataysport est éliminé aux tirs au but par Basaksahir (1-1, puis 2-3). Déjà auteur d'un doublé en championnat le week-end dernier, le milieu congolais a confirmé son retour en forme en égalisant à la 58e, d'une frappe à l'entrée de la surface. Servi par Hodzic, l'international congolais tente sa chance en bout de course et marque avec la réussite d'un rebond capricieux.

A la 120e, à la réception, au second poteau, d'un corner, il part au duel avec deux défenseurs et pense hériter d'un penalty pour une main, finalement refusé après concertation de la VAR.

Lors de la séance de tirs au but, Massanga a réussi sa tentative d'un tir du droit maîtrisé.

Francis Nzaba, titulaire, et Genclerbirligi sont sortis à domicile par Trabzonspor (1-2).

Camille Delourme

HUMEUR

Quand la jeunesse ignore l'importance des symboles nationaux !

Ce qui s'est passé il y a quelques jours au lycée technique 5-février, à Brazzaville, doit interpeller toutes les structures nationales en charge des questions de la jeunesse, en commençant par les ministères de l'éducation nationale, de la jeunesse et toutes les autres organisations nationales œuvrant dans la moralisation et la conscientisation des citoyens.

En clair, on peut dire que les symboles ou emblèmes nationaux sont des « valeurs » qui incarnent toute une nation et doivent être respectés par tous. Si depuis lors les élèves du lycée 5-février sont devenus tristement célèbres à cause de la violence en milieu scolaire, ils ont poussé aujourd'hui le bouchon très loin en s'en prenant à la République. Trop c'est trop ! Le ministère de l'Enseignement technique et professionnel ainsi que celui de la Jeunesse doivent sévir sans aucune retenue.

Nombreux sont des élèves qui le font par suivisme et mimétisme, ne sachant pas ce qu'ils encourent en blasphémant la nation. L'enseignement des questions citoyennes à l'école est plus que jamais obligatoire du primaire au lycée. Pourquoi ne pas revenir sur les cours d'éducation morale du temps du Mouvement national des pionniers ou quelque chose dans ce sens ?

Cet acte odieux et inadmissible des élèves du lycée 5-février doit booster des vraies campagnes de conscientisation et de moralisation de toutes les écoles de la République. Ces campagnes viendront comme un appoint aux contenus des cours sur la citoyenneté et l'instruction civique car, ces agissements sont un signal honteux. Même certains écoliers connaissent ce que c'est que l'hymne national, le drapeau national, le sceau national, la devise du pays. Alors combien de fois un élève qui se trouve au cycle secondaire ! C'est intolérable. Arrêtons vite cette anarchie qui veut naître avant qu'elle ne puisse devenir suicidaire pour le pays.

Notre devise est « Unité-Travail-Progress ». Autrement dit, c'est dans l'unité et le travail que l'on pourra réaliser des performances pour l'évolution du pays. Le souhait est que pour ne plus donner l'occasion à d'autres jeunes de s'attaquer aux couleurs nationales, la loi devrait s'appliquer dans toute sa rigueur pour arrêter ces velléités déplorables. L'école n'est pas un lieu de sabotage de la République, c'est au contraire un milieu sain permettant d'intérioriser les valeurs admises et normatives. Quand on s'attaque aux couleurs nationales, on cesse d'être citoyen de ce pays.

A bon entendeur, salut !

Faustin Akono



60 ANS DE LA COOPÉRATION CHINE-CONGO

Ly Yan et Denis Christel Sassou Nguesso font le point

L'ambassadeur de Chine au Congo, Li Yan, et le ministre de la Coopération internationale et de la promotion du partenariat public-privé, Denis Christel Sassou Nguesso, ont évoqué au cours d'une audience, jeudi 8 février, les préparatifs de ce moment historique pour les deux pays.



L'audience entre l'ambassadeur de Chine Ly Yan et le ministre de la Coopération internationale Denis Christel Sassou Nguesso/Adiac

D'après la diplomate chinoise qui s'exprimait à l'issue de l'audience, messages, expositions et diverses autres activités culturelles marqueront la commémoration, le 22 février, des 60 ans de l'établissement des relations diplomatiques entre la République du Congo et la République populaire de Chine. « J'ai eu des échanges approfondis avec le ministre Denis Christel Sassou Nguesso sur les relations bilatérales et la coopération amicale qui lie le Congo et la Chine », a-t-elle indiqué ajoutant qu'il s'agit pour les deux pays de faire

rayonner leurs relations bilatérales et continuer à travailler ensemble dans l'intérêt de leurs peuples.

Li Yan a indiqué en outre que les présidents Xi Jinping et Denis Sassou N'Gusso échangeront les messages de félicitation à cette occasion pour témoigner de la stabilité de l'axe Brazzaville-Beijing.

Profitant de la fête du nouvel an chinois célébré ce 10 février, la diplomate a déclaré partager ses vœux aux Congolais tout en se félicitant de l'avènement du jour anniversaire des relations entre son pays et le Congo.

Durly Emilia Gankama

FOOTBALL

Le week-end des Diables rouges et des Congolais de la diaspora en Europe

Belgique, 25^e journée, 1^{re} division

Mark Mampassi n'est pas entré en jeu lors du revers de Courtrai à Saint-Trond (0-1).

Chypre, 24^e journée, 1^{re} division

Zakakiou prend un point face à Othellos (3-3). Remplaçant, Valdy Matongo est entré à la 69^e à 2-2. Exaucé Nzaou n'était pas sur la feuille de match.

Pays-Bas, 21^e journée, 1^{re} division

Brayann Pereira, de retour dans le groupe cette semaine, est resté sur le banc lors du revers de Nimègue à Waalwijk (0-2). Le latéral droit prêté par Auxerre est écarté des terrains depuis la 5^e journée, le 16 septembre, en raison d'une fracture à l'épaule.

Suisse, 21^e journée, 2^e division

Bellinzona l'emporte 1-0 à Neuchâtel. Titulaire, Trésor Samba est passeur décisif à la 6^e pour Chacon. Remplacé à la 75^e.

Turquie, 25^e journée, 1^{re} division

Première convocation en Super Lig pour Breyton Fougeu, resté sur le banc lors du revers de l'Adana Demirspor face à Kasimpaça (1-3).

Camille Delourme

RÉFLEXION

Ce que démontre ...

Oui, ce que démontre la réunion du Comité de haut niveau de l'Union africaine sur la Libye qui vient de se tenir à Brazzaville est bien le fait que le temps est révolu où les puissances extérieures pouvaient gérer les conflits qui frappent l'Afrique. Seuls, aujourd'hui, les Africains eux-mêmes ont la capacité de rechercher et de trouver les solutions qui peuvent mettre fin ou même, et c'est encore plus important, qui permettent de prévenir ces crises.

Provoquée par l'assassinat du « Guide » Mouammar Kadhafi que commanditèrent en sous-main l'ex-président français, Nicolas Sarkozy, et le Royaume-Uni, la crise qui dévaste depuis treize ans ce grand pays du Nord du

continent a déstabilisé l'immense zone géographique et humaine du Sahel-Sahara. Elle est à l'origine des tensions ethniques, religieuses, politiques que la communauté internationale s'avère incapable de gérer, qui gagnent lentement l'Afrique de l'Ouest, la Corne de l'Afrique et qui menacent même aujourd'hui l'Afrique centrale.

Parfaitement conscient de cette dérive infiniment dangereuse pour tout le continent, le président Denis Sassou N'Gusso a inscrit clairement au cœur de son action et dès le décès du Guide la recherche d'une solution raisonnable au problème infiniment complexe que provoquait la décomposition de la Libye ; un engagement qui lui a valu d'être

désigné par l'Union africaine comme le président du Comité de haut niveau sur la Libye. Et tout indique aujourd'hui qu'il mène à bien ce projet comme vient de le prouver la décision prise lundi dernier à Brazzaville d'organiser à Syrte, le 28 avril prochain, une conférence de réconciliation de la Libye qui réunira les différents acteurs de la crise qui dévaste la nation.

Au-delà de cette conférence et même si cela ne se dit pas encore ouvertement sur la scène diplomatique, son enjeu est à tous égards vital pour l'Afrique dans son ensemble. Si elle permet, en effet, la reconstruction d'une Libye unie et apaisée, elle démontrera avec force que le continent a désormais la capacité et les

moyens de résoudre ses problèmes, de préserver son indépendance, de ne plus dépendre des puissances extérieures pour résoudre les conflits qui la déchirent.

Ce à quoi nous assistons en réalité aujourd'hui est bien à l'ouverture d'une nouvelle page de l'Histoire. Un tournant d'autant plus important que dans le même temps la communauté internationale s'avère, elle, incapable de prévenir et de gérer les conflits qui déchirent des régions telles que le Proche et le Moyen-Orient.

Oui, ce qui se passe aujourd'hui en Libye est un tournant historique qu'il convient d'observer avec la plus grande attention.

Jean-Paul Pigasse